

Cotisations Saison 2025-2026

Tarifs valables du 1er septembre 2025 au 30 avril 2026 - Adhésion valable jusqu'au 30 septembre 2026

CATEGORIES	DEFINITION DES CATEGORIES	COTISATION AVEC RESPONSABILITÉ CIVILE	COTISATION AVEC RC ET ASSURANCE FACULTATIVE
T1	Titulaire de 25 ans et plus (né avant le 01/01/2002)	75,00 €	99,00 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans (né entre le 01/01/2002 et le 31/12/2007)	56,50 €	76,10 €
J2	Jeune de moins de 18 ans (né après le 31/12/2007)	52,00 €	71,60 €
C1	Conjoint de membre titulaire du même club	56,00 €	80,00 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans	46,50 €	66,10 €
E2	Enfant ou petit-enfant de membre de moins de 18 ans	40,00 €	59,60 €
A1	Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans (né avant le 01/01/1961 et inscrit avant le 01/09/2016)	62,50 €	86,50 €

Auto-questionnaire de santé à pratiquer avant l'adhésion (pouvant nécessiter l'établissement d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives). Visite médicale annuelle conseillée (consultation possible au Centre Médico-Sportif de Charleville-Mézières)

L'assurance obligatoire "responsabilité civile" (R.C.) fournie par la fédération (18,50 est incluse dans la part fédérale qui comprend la licence, l'assurance R.C. et la part régionale - Extension monde entier : 160 €

Assurance de Personne (A.P.) France et Europe facultative (24,00 € pour T1 - 19,60 € pour J1 par ex.) : couvre les dommages corporels et certains frais subis par l'adhérent. Possibilité d'assurances renforcées incluant plus de garanties (voir fiche d'adhésion ou notice d'assurance - consultez-nous ou le site internet de la fédération).

Possibilité d'adhérer en ligne via notre site internet : www.cafca08.fr ou via le site de la fédération www.clubalpin ou encore en contactant notre correspondant adhésion Fabrice Gény (06.17.93.22.92)

Possibilité d'abonnement simultané à la revue de la fédération "La Montagne et Alpinisme" au tarif De 24 € (+5 € si envoi à l'étranger soit 29 €)





